La remigration en marche : la politique migratoire de Trump II, ou le laboratoire réactionnaire à ciel ouvert

Depuis son retour à la Maison Blanche en janvier 2025, Donald Trump a lancé une offensive migratoire d'une brutalité inédite dans l'histoire contemporaine des États-Unis. Derrière les promesses de « rétablir l'ordre », de « reprendre le contrôle » des frontières, et de « restaurer l'identité américaine », c'est un véritable projet de remigration d'État qui est en train de se mettre en place — étape par étape, décret par décret, raid par raid.

Cette politique, loin d'être une simple répétition des pratiques de son premier mandat, constitue aujourd'hui un laboratoire à ciel ouvert pour l'extrême droite mondiale, une tentative de faire reculer les droits les plus fondamentaux — non pas comme un fantasme théorico-sadique de l'extrême droite européenne, mais comme une pratique réellement barbare de l'État américain dont les répercussions se font également sentir en France.

Un appareil répressif relancé et militarisé

À peine investi, Trump a réactivé et considérablement renforcé les dispositifs de l'ICE (Immigration and Customs Enforcement), multipliant les arrestations de sans-papiers dans les zones urbaines comme rurales. Les tribunaux d'immigration tournent à plein régime, les expulsions sont accélérées, et des unités de la Garde nationale ont été mobilisées pour assister directement les opérations de déportation dans plusieurs États.

Les centres de rétention, véritables prisons pour étrangers, sont agrandis, et de nouveaux camps surgissent aux abords de la frontière sud, mais aussi dans des zones plus reculées, où l'opinion publique ne les voit pas. A Guantanamo ou au Salvador, des personnes sont incarcérées dans des conditions volontairement cruelles, sans procès ni voie de recours – par exemple, d'après une enquête du réseau de télévision états-unien CBS, seulement 22% des 238 Vénézuéliens déportés en mars 2025 dans les geôles ("CECOT") du dictateur salvadorien Bukele faisaient l'objet d'accusations ou condamnations préalables.

La fin du droit d'asile effectif

Sous le prétexte d'endiguer les « vagues migratoires incontrôlées », Trump II a suspendu de facto le droit d'asile à la frontière sud. Des accords bilatéraux avec des gouvernements corrompus d'Amérique centrale, scellés sous pression économique, font des pays comme le Guatemala ou le Salvador des zones d'« attente » où les demandeurs d'asile sont relégués sans garanties de traitement équitable. Sur le sol américain, les audiences d'asile se font par visioconférence, sans traducteurs ni assistance juridique.

Le message est clair : vous n'êtes pas les bienvenus, et si vous insistez, vous serez criminalisés.

Une résistance diffuse mais vivante

Face à l'offensive migratoire de l'administration Trump depuis janvier 2025, les résistances, bien que fragmentées, sont bien présentes sur le sol américain. Des réseaux de solidarité communautaire, souvent portés par des églises, des associations de quartier et des groupes d'entraide mutuelle, ont multiplié les actions pour protéger les personnes menacées d'expulsion : alertes locales lors des descentes d'ICE, hébergement d'urgence, soutien juridique. Dans plusieurs villes dites *sanctuary cities*, des élus locaux et des responsables municipaux ont publiquement refusé de coopérer avec les autorités fédérales. Des grèves étudiantes, notamment dans des lycées et universités où des jeunes sans-papiers sont scolarisés, ont aussi vu le jour. Enfin, certains syndicats — minoritaires mais combatifs — commencent à intégrer la question migratoire dans leurs plateformes revendicatives, dénonçant l'utilisation du statut irrégulier pour diviser les travailleurs et briser les mobilisations. Si cette résistance manque encore d'unité nationale et d'un projet politique d'ensemble, elle constitue un terreau fertile pour une contre-offensive organisée de la classe ouvrière — une condition essentielle pour briser la mécanique de la remigration par le bas.

Une rhétorique ethniciste assumée qui menace toute la population

Le discours présidentiel a franchi un cap. Les immigrés ne sont plus simplement désignés comme des « illégaux » ou des « criminels » : ils sont désormais associés à une menace existentielle pour l'identité blanche américaine. Trump parle ouvertement de « reconquête démographique » et de la nécessité de « renvoyer chez eux ceux qui n'auraient jamais dû venir ». Il ne s'agit plus seulement de bloquer les frontières, mais de faire partir ceux qui sont déjà là.

Le projet de loi "America First Repatriation Act", actuellement débattu au Congrès, vise à créer un cadre légal pour expulser les immigrés condamnés, soupçonnés ou simplement fichés. C'est une logique de suspicion permanente et de précarité statutaire qui s'abat sur des millions de personnes. Mais le gouvernement Trump ne s'embarrasse pas du cadre légal : il déporte déjà massivement contre l'avis des tribunaux, et considère que les personnes déportées ne bénéficient plus d'aucune garantie juridique (par exemple, le droit à un procès en bonne et due forme). Cette

position pourrait même s'appliquer à l'avenir à des citoyens états-uniens déportés au Salvador ou ailleurs (voir **ici**).

Un laboratoire idéologique pour l'extrême droite internationale

Ce que Trump met en œuvre depuis janvier 2025 est observé avec fascination par les droites dures d'Europe, notamment en France, en Italie ou en Hongrie. Il montre que le rêve réactionnaire de remigration, longtemps relégué aux marges du discours politique, peut devenir programme gouvernemental — si les conditions politiques le permettent, et si les masses populaires restent désorganisées. La police migratoire américaine teste aujourd'hui des méthodes, des discours, des montages juridiques qui nourriront demain les arsenaux politiques des Le Pen, Meloni, ou Orbán.

Ce n'est pas une coïncidence si l'extrême droite européenne a vu en Trump un modèle. L'expérience américaine est un **laboratoire** grandeur nature de ce que pourrait être la remigration à l'échelle du continent européen. Elle inspire déjà le gouvernement français Macron-Bayrou, qui se sent autorisé à durcir encore sa politique migratoire, sous l'égide de Bruno Retailleau et sous la pression de politiciens « républicains » comme Laurent Wauquiez qui font des propositions toujours plus inhumaines comme celle de déporter des migrant-e-s à Saint-Pierre-et Miquelon.

Construire une riposte concrète, ici et maintenant

Face à cette offensive migratoire réactionnaire, il est important de défendre les droits humains, et notamment le droit pour chacun-e de circuler librement et de vivre dignement dans le pays de son choix. Cette défense peut s'enraciner dans l'organisation concrète de la solidarité et dans la construction d'un rapport de force réel. Cela passe d'abord par le soutien actif aux collectifs de migrant-e-s, aux syndicats qui luttent pour l'égalité des droits, et aux associations de défense juridique et sociale des migrant-e-s. Les campagnes de désobéissance administrative et les réseaux de vigilance peuvent empêcher les arrestations et les expulsions, et les grèves dans les secteurs où les travailleuses et travailleurs immigrés sont en première ligne peuvent améliorer leurs conditions de vie et de travail.

La bourgeoisie exploite les divisions entre nationaux et étrangers pour mieux briser les solidarités — à nous de faire l'inverse. Un large front progressiste peut réunir sur des revendications partagées sur la défense des droits des migrant·es et les luttes pour des salaires dignes, le logement, la santé publique ou l'écologie.

Cela passe par la formulation d'un horizon politique clair : l'égalité des droits pour toutes et tous, la régularisation de tous les sans-papiers, la fin des centres de rétention administrative et des accords migratoires avec des régimes autoritaires, et une politique d'accueil digne, solidaire et internationaliste.

Victor Müller, le 19 avril 2025